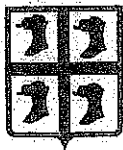


MAIRIE
De
SALVIAC



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

Présents :

Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Viviane Iragnes-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Hélène Bureau

Absent excusé : Catherine Benazeraf

Absents : Bernard Gay, Ingrid Puyo

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Avenants lots n°2, 5 et 11 réhabilitation de la piscine ;
2. Propositions de financement (emprunt et prêt relais) ;
3. Plan local d'urbanisme intercommunal ;
4. Strict entretien Monuments Historiques (travaux d'entretien de l'église Saint-Jacques ;
5. Classement de la voirie du lotissement de Pechmament ;
6. Modification de l'indice brut terminal de la fonction publique (il passe de 1015 à 1022) ;
7. Approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs 2016 ;
8. Avis du conseil municipal sur la demande de cession de parcelle du domaine public au hameau d'Aurimont et sur l'échange de terrains à Latge ;
9. Questions diverses.

-
1. Le maire rappelle que la structure remplaçant l'ancien bâtiment des vestiaires (+ 14.430HT) servira de supports aux panneaux photovoltaïques et sera à aménager ultérieurement ; Des aléas de chantier sont intervenus, notamment la double filtration des bassins, les bacs tampon. Plusieurs avenants sont ainsi présentés :
 - Lot n°2 Equipements + 14.353,40€ HT pour les Ets ScopHydro
 - Lot n°5 Electricité + 792,00€ HT Domo24
 - Lot n°11 Revêtement de sol résine – 2.456,42€ Etandex
 - Lot n°1 Gros œuvre et VRD Bacs tampon + 10.722,10€ Ets Pereira SarlatLes avenants sont acceptés.

.../...

Le maire rappelle que les financements se sont améliorés et avoisinent désormais les 80% de subventions.

2. Le maire propose de souscrire un crédit relais au Crédit Agricole de 700.000€ (montant des arrêtés de subvention de la piscine) à 1,20% d'intérêt annuel pour une durée de 2 ans. Les remboursements interviendront au fur et à mesure des rentrées des subventions
Il propose également un prêt de fonctionnement de 290.000€ sur 15 ans à 1,60% d'intérêt annuel.
Le conseil donne son accord.
3. Le maire rappelle que la commune est lancée dans la démarche de PLU communal. La loi NOTRE oblige à passer en PLU intercommunal (PLUI) à compter du 27 mars 2017, sauf si une minorité de blocage est décidée par 25% des communes de la communauté de communes, représentant 20% de la population. Deux communes ont déjà délibéré pour opposer cette minorité de blocage. La délibération est lue au conseil qui l'accepte à l'unanimité, la commune souhaitant mener à bien son propre PLU en cours d'instruction.
4. Un devis de 29.709€ TTC est présenté pour la pose de gouttières côté nord au-dessus de la sacristie. Ce chantier est subventionné à 40% par l'Etat, 20% par la région Occitanie, 20% par le département et 20% par la commune. Le projet est accepté.
5. Les habitants du lotissement propriété de la société ALMALU souffrent de l'absence d'entretien de la voirie qui le dessert. Le terrain correspondant ayant été donné par le propriétaire, le maire propose le classement de la voie. Une demande sera faite au propriétaire pour autoriser la pose de tuyaux nécessaires au drainage.
6. Le conseil approuve la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique.
7. Le maire excuse Christel Corniot des Finances publiques pour son absence. Il précise néanmoins que celle-ci a approuvé l'ensemble des comptes administratifs 2016 présentés au conseil. Le maire donne lecture de la note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2016 qui sera diffusé sur le site de la commune (salviac46.fr). Le conseil approuve les comptes administratifs présentés en l'absence du Maire par Anne-Marie Delpech doyenne d'âge.
8. L'avis du conseil municipal est requis pour :
 - Une demande de cession de parcelle du domaine public au hameau d'Aurimont : le conseil refuse cette cession qui pourrait porter préjudice au four communal ;
 - Une autorisation d'échange de terrains à Latge : le conseil donne son accord.

.../...

Questions diverses :

Le maire, constatant l'offre réduite de logements destinés à de jeunes couples, présente la proposition de Lot Habitat de construire 3 logements sur un terrain viabilisé mis à disposition par la commune par bail emphytéotique.

Christian Doby, délégué au syndicat, informe le conseil du début des travaux de pose de conduites et d'une borne incendie dans le secteur du collège. Compte-tenu de la fusion des différents syndicats en 2016, la priorité a été donnée à la connexion des réseaux, ce qui a induit du retard dans le commencement des travaux à Salviac. Ils débuteront le 27 mars pour une vingtaine de jour, les arrêtés limitant le circuit des cars vont donc être repris en temps utile. D'autres travaux interviendront sur le réseau d'eau en 2017 à Gamone, Pontcarral et Bouteillou.

Le Maire
Alain Faucon

